

AG-SERVICES
98 A
« INHIBITEUR DE GERMINATION DES POMMES DE TERRE »
(PAR NÉBULISATION)
CONCENTRÉ DE CHLORPROPHAME
N° D'ENREGISTREMENT 27402 - LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
BULLETIN SUR LE PRODUIT

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE BULLETIN DU PRODUIT AVANT L'UTILISATION

GARANTIE : CHLORPROPHAME 98,7%

ADVERTISSEMENT
IRRIATAN POUR LES YEUX ET LA PEAU

MODE D'EMPLOI :

L'« inhibiteur de germination des pommes de terre » AG-SERVICES 98 A est utilisé pour traiter les pommes de terre entreposées dans un lieu de stockage permanent muni de ventilateurs de recirculation internes de taille suffisante pour l'aération des pommes de terre placées dans des cellules ou des caisses de stockage en vrac.

L'« inhibiteur de germination des pommes de terre » AG-SERVICES 98 A est appliqué par nébulisation à l'aide d'appareils qui réchauffent le produit dans un chaud flux gazeux jusqu'à ce qu'il soit à l'état de vapeur puis laissent refroidir les vapeurs produites pour qu'elles prennent la forme d'un fin embrun de particules. Des appareils tels que le « Swingfog » sont généralement employés à cet effet. Cet équipement devrait être utilisé conformément aux directives du fabricant. Le taux d'application pour l'« inhibiteur de germination des pommes de terre » AG-SERVICES 98 A devrait être le taux moyen pour l'appareil.

Les pommes de terre devant être traitées à l'« inhibiteur de germination des pommes de terre » AG-SERVICES 98 A devraient être propres et exemptes d'eau de surface. Les piles de pommes de terre doivent être exemptes de saletés qui empêcheraient la libre circulation de l'air chargé d'embrun.

APPLICATION : L'« inhibiteur de germination des pommes de terre » AG-SERVICES 98 A peut être appliqué en tout temps, suite à l'entreposage des pommes de terre. Parce que l'« inhibiteur de germination des pommes de terre » AG-SERVICES 98 A peut entraver la guérison des meurtrissures, il est préférable d'en retarder l'application pendant au moins deux semaines, ou plus, pour permettre la guérison des meurtrissures et la maturation de la pelure.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si ingéré. Ne pas absorber. Éviter d'inhaler la vapeur et l'embrun. Se protéger les yeux et la bouche lors d'une application dans un espace clos. Doit être utilisé uniquement par des opérateurs qualifiés, sous la supervision d'AG-SERVICES INC. Porter des gants de protection contre les agents chimiques lors de la manutention du produit (p. ex. chargement). Porter des lunettes ou un écran facial ainsi qu'un chandail à manches longues et des pantalons longs lors de la manipulation de ce produit. Conformément à de saines pratiques d'hygiène, des gants de protection contre les agents chimiques devraient être portés lors de la manipulation de produits antiparasitaires. Si ce produit antiparasitaire doit être utilisé sur une marchandise possiblement destinée à l'exportation aux É.-U. et que des renseignements sont requis concernant les niveaux acceptables de résidu dans ce pays, composer le 1-866-375-4648 ou consulter le site Web www.cropro.org/.

TAUX D'APPLICATION :

Appliquer l'« inhibiteur de germination des pommes de terre » AG-SERVICES 98 A selon la dose indiquée / 100 tonnes de pommes de terre.

STOCKAGE À COURT TERME : (jusqu'à 3 mois) Appliquer 1,5 à 2 kg de produit chimique actif.

STOCKAGE À LONG TERME : (de 4 à 6 mois) Appliquer 3,0 à 3,75 kg de produit chimique actif par application.

Tout dépendant des facteurs prévalant lors du stockage, il peut être nécessaire de répéter le traitement pour obtenir les résultats désirés. L'opération de chaque stockage est différente et introduit différentes conditions d'opération, qui, à leur tour, déterminent l'effet du

traitement.

INTERDIRE L'ACCÈS aux secteurs traités (pour l'entretien des ventilateurs et autres) pendant deux (2) heures en cas de ventilation mécanique (ventilateurs circulant de l'air neuf), ou quatre (4) heures en cas de ventilation passive (fenêtres, événements et portes ouvertes). Au besoin, des personnes peuvent retourner dans les secteurs traités avant le délai requis pour accomplir de brèves tâches, à condition de porter un équipement de protection respiratoire approprié.

Tout l'équipement en service (ventilateurs) doit être nettoyé après le traitement et avant d'être remis en fonctionnement continu.

Les groupes générateurs de gaz chauds ne devraient PAS être placés de sorte que la sortie de gaz chauds est orientée vers des murs de bois, des cloisons ou autre matériaux inflammables lors de l'application de l'inhibiteur.

Les semences entreposées dans des entrepôts traités à l'« inhibiteur de germination des pommes de terre » AG-SERVICES 98 A peuvent être endommagées par le contact avec les particules d'embrun ou les vapeurs circulant dans l'entrepôt.

NE PAS APPORTER DE SEMENCES DANS UNE AIRE D'ENTREPOSAGE ayant été traitée avant que six à mois se soient écoulés et que l'entrepôt ait été nettoyé, désinfecté et aéré de façon continue pendant cette période. Si des semences sont entreposées suite à la réunion de toutes ces conditions, ne pas étanchéiser ni appliquer de chaleur; garder le secteur bien aéré et aussi frais que possible pendant la période de stockage des semences.

CONDITIONS DE STOCKAGE :

Volume d'air recirculé – un volume d'air égal à 0,5 à 0,6 mètre cube par tonne de pommes de terre stockées est suggéré. Tous les ventilateurs d'extraction devraient être arrêtés et les ouvertures bouchées avant de commencer le traitement. Les systèmes de ventilation intérieurs devraient fonctionner pendant le traitement. Ces ventilateurs peuvent être laissés en service après le traitement ou mis hors service après une période de 4 heures. Attendre au moins 12 heures avant de démarrer la ventilation extérieure.

AG-SERVICES INC.
116, avenue Kenpark
Brampton (Ontario) L6Z 3J8

29Apr03